

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES COMMUNAUTAIRES, SPORTIVES ET CULTURELLES

Ville de Saint-Constant Service des Loisirs

Février 2015

Programme de soutien aux initiatives communautaires

La Ville de Saint-Constant reconnaît la prise en charge par le milieu. Par le programme de soutien aux initiatives, la Ville favorise le dynamise en soutenant financièrement les initiatives du milieu. Le programme soutient les projets ponctuels (ex : démarrage d'une nouvelle activité, événement...).

Objectifs

Le programme vise à soutenir financièrement les initiatives du milieu. Il contribue au développement du sentiment d'appartenance des citoyens à leur ville.

Projet admissible

Pour être admissible, le projet doit :

- S'inscrire dans la Mission du Service des loisirs ou en complémentarité de celle-ci
- Viser un grand nombre de citoyens de la ville de Saint-Constant
- Favoriser activement le bénévolat
- Soutenir les projets issus des initiatives du milieu
- Assurer une contribution essentielle à la qualité de vie des citoyens
- Compléter les autres sources de financement de l'organisme

Nature de l'aide

Le soutien accordé peut atteindre jusqu'à 30 % des dépenses admissibles, jusqu'à un montant maximal de 1 500 \$, dans le respect des ressources disponibles de la Ville. Chaque demande fera l'objet d'une analyse particulière. L'organisme admissible ne peut recevoir plus d'une fois un soutien annuellement, Le soutien variera selon la nature, l'ampleur des projets soumis et la disponibilité financière de la municipalité. L'organisme devra remettre un rapport d'activités détaillé dans un délai maximal de 3 mois après la fin du projet. À défaut de remettre ce rapport dans le délai prescrit, la ville se réserve le droit de ne pas renouveler la reconnaissance de l'organisme l'année suivante.

Dépenses admissibles
Frais administratifs
Frais d'assurances
Honoraires pour les services professionnels
Soutien pour le personnel et les bénévoles
Achat ou réparation d'équipements
Frais de location de transport
Promotion et publicité
Matériel ou fournitures de bureau

Dépenses non admissibles

Frais d'affiliation

Frais d'expertise juridique

Dépenses subventionnées dans le cadre d'autres programmes de soutien gouvernementaux ou de la ville

Activités déjà réalisées ou en cours de réalisation

Modalité de versements

Après l'acceptation de la demande, le montant accordé sera remis en un seul versement

Analyse de la demande

Toutes les sections du formulaire doivent être dûment complétées. La demande doit être accompagnée des pièces justificatives. Toute demande incomplète sera rejetée. L'analyse sera effectuée par le comité de sélection pour recommandation au Conseil municipal. Voici les principaux critères sur lesquels la demande de soutien sera analysée :

- S'inscrit dans la Mission du Service des loisirs ou en complémentarité
- Adéquation entre la mission de l'organisme et le projet proposé
- Originalité du projet
- Correspond aux intérêts de la population
- Services directs à la personne
- Dynamisme de l'organisme dans son milieu
- Possibilité de prolongation du projet de façon autonome
- Complémentaire avec les autres activités sur le territoire de Saint-Constant
- Efforts déployés pour favoriser l'accessibilité
- Efforts d'autofinancement, de partenariat et de concertation
- Capacité de l'organisme à financer le reste du projet (santé financière de l'organisme, diversité des sources de financement)
- Respecte les politiques municipales
- Retombées positives anticipées

Processus de demande

L'appel de demande aura lieu deux (2) fois par année à date fixe : 1^{er} avril et le 1^{er} octobre. Pour faire une demande, remplir le formulaire ci-joint et le transmettre au Service des Loisirs à l'adresse suivante ou par courriel :

Par la poste :

Service des loisirs 160, boul. Monchamp Saint-Constant (Qc) J5A 2K8

Par courriel: loisirs@ville.saint-constant.qc.ca

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450.638.2010 poste 7200

Conditions relatives à la demande

Si la demande de l'organisme reçoit une réponse favorable, celui-ci s'engage à respecter les conditions énumérées ci-après.

Tarification

L'organisme s'engage à :

- Établir une tarification en concertation avec la Ville de Saint-Constant de façon à respecter les capacités financières des citoyens
- Dans le cas où il y aurait un surplus généré par les activités, les surplus seront réinjectés dans les activités

Utilisation des installations

L'organisme s'engage à :

- Respecter les modalités d'utilisation des installations, s'il y a lieu

Communication et visibilité

L'organisme s'engage à :

- Mentionner et afficher le nom de la Ville de Saint-Constant à titre de partenaire :
 - o dans chacune de ses publications
 - o lors des conférences de presse
 - o lors des cérémonies entourant les festivités
 - o sur les sites d'activités (ex : panneaux, banderoles, ou autre)
 - o et ce, dans le respect des normes graphiques de la Ville
- Assurer aux dignitaires de la Ville un accès aux cérémonies et aux sites d'activités par des laissezpasser et des places réservées

ANNEXE: Formulaire de demande

1. Renseignements sur le demandeur Nom de l'organisme : Adresse postale: Téléphone : Courriel: Site web: Coordonnées de la personne contact Nom: Téléphone : Courriel: 2. Présentation du projet **Description** Titre du projet : Décrivez brièvement le nouveau projet à mettre en place : Identifiez quels sont les objectifs visés : Identifiez le lieu où se déroule le projet : Date de réalisation prévue :

Décrivez en quoi ce projet est complémentaire aux autres activités sur le territoire de la Ville de Saint-Constant :
Clientèle
Décrivez la clientèle visée :
Groupe d'âge – Cochez :
Enfants
Adultes
Aînés
Familles
Nombre de personnes visées :
Originalité
Mettez en valeur le caractère novateur ou original de votre projet.
Retombées Décrivez les impacts et retombées attendus :
A) Dans la communauté :
74 Barrolla dominantatio :
B) Pour la population :

Indiquez si les activités se	ront maintenues dans le futur :		
3. Engagement commun	autaire		
Bénévolat Nombre de personnes bér Nombre d'heures par béné			
Employés Nombre d'employés : Nombre d'heures par emp			
4. Accessibilité universe	lle		
Identifiez les moyens dépl	oyés pour favoriser l'accessibilité aux p	personnes à mobilité ré	duite.
5. Échéancier			
Présentez l'échéancier.			
6. Concertation et parter	ariat		
Présentez les sources de	revenus ou des services provenant des	s différents partenaires	pour votre projet :
Nom du partenaire	Description du soutien	Montant	Contribution en services

Veuillez fournir la ventilation des dépenses relatives au projet faisant l'objet de la demande.	
8. Contribution de la ville	
Expliquez pourquoi la Ville de Saint-Constant devrait-elle soutenir le projet. Détaillez à quoi financement.	servira le
9. Signature du demandeur	
Signature :	
Date:	
10. Documents obligatoires à joindre	
La demande de soutien doit être accompagnée des documents suivants :	
Documents	$\sqrt{}$
Copie de la résolution du conseil d'administration appuyant la demande de soutien financier	
Échéancier	
Ventilation des dépenses	
Tout autre document pertinent et qui répond aux critères d'analyse, s'il y a lieu	

7. Budget